La **vaccination** est un moyen de prévention efficace pour lutter contre de nombreuses maladies infectieuses. Se faire vacciner permet de se protéger et de protéger les autres, en particulier les personnes les plus fragiles. La vaccination a permis de sauver des millions de vies, en enrayant la transmission de certaines maladies infectieuses et en participant à leur éradication.

Le **calendrier des vaccinations 2016** est rendu public ce jour. Il rassemble l'ensemble des recommandations de vaccination pour la population générale et pour les personnes exposées à des risques infectieux dans le cadre de leur activité professionnelle, afin d'assurer une protection optimale de la population.

Le calendrier 2016 introduit une nouvelle recommandation de vaccination contre le zona pour les adultes âgés de 65 à 74 ans révolus. Il est également possible, durant un an1, c'est-à-dire jusqu'à la publication du calendrier des vaccinations 2017, de proposer une vaccination de rattrapage aux personnes âgées de 75 à 79 ans révolus.

Le calendrier 2016 simplifie la vaccination contre la fièvre jaune : le rappel de vaccination contre la fièvre jaune pour les résidents du département de la Guyane âgés de 2 ans et plus et les personnes issues de la métropole qui y séjournent ou souhaitent s'y rendre n'est plus nécessaire, sauf cas particuliers.

Les professionnels de santé, dont le rôle est déterminant dans la politique de prévention par la vaccination, ont été informés en amont des évolutions de ce calendrier vaccinal.

Le calendrier des vaccinations 2016 est accessible à l'adresse suivante : http://social- sante.gouv.fr/calendrier-vaccinal

Agence 131, l'unique agence de candidatures spontanées aux DRH et dirigeants d'entreprises, dès